

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 AVRIL 2024

Présents : G. JEAN, G. RISBOURG, R. FRANCESCHI, L. ARNAUD, J. BLANC, F. GOUIRAND, P. PEYTHIEUX, C. SEBASTIANI, J. ROCHE, A. BREMOND, S. VALLECALLE, V. AGNES, P. BRESSIER.

Absent : O. DAVIN

ORDRE DU JOUR :

Présentation du Bilan Gendarmerie

1. **TRAVAUX/VOIRIE**
2. **DETR, délibération annule et remplace**
3. **REGLEMENT SALLE DES FETES**
4. **PROJETS**
 - **Boulangerie**
 - **Réhabilitation de la place du 8 mai**
 - **Police pluri communale**
5. **URBANISME**
6. **COTELUB**
 - **Composteur collectif**
7. **COMMISSIONS MUNICIPALES ET EXTRA MUNICIPALES**
 - **Enquête publique PNRL Révision de la Charte**
- 7 **QUESTIONS DIVERSES**

Secrétaire de séance J. ROCHE

Début Juin, la brigade mobile de la Tour d'Aigues sera en fonction, cette brigade aura pour mission de reconquérir la visibilité en zone rurale.

Cette brigade se déplacera 2 fois par mois dans les communes, cette unité viendra en complément de la brigade de Pertuis et de Cadenet, décentralisation des dépôts de plaintes simples, accueil du public, verbalisation.

P. PEYTHIEUX fait savoir qu'il serait peut être bien de reprendre la participation citoyenne, pour cela il faut prendre contact avec le lieutenant LEROY ou son major.

Concernant la police pluri communale, il est obligatoire de signer une convention avec la gendarmerie.

1. Travaux – Voirie

- La Restauration du caniveau rue des jardins a été présentée lors du dernier conseil mais après un tour de table les élus souhaitaient avoir plus d'informations, F. GOUIRAND est toujours en attente des devis pour la réfection des devis.
Mais dans un premier temps des potelets seront posés au niveau du rétrécissement de la rue des jardins pour faciliter le passage du camion poubelles, les poubelles existants seront supprimées ce qui permettra un meilleur stationnement des véhicules qui sera tracé au sol par du marquage blanc.
Au niveau de la rue du Temple une ligne blanche continue sera tracée afin que les voitures ne stationnement plus a doute en montant, ce qui permettra une meilleure visibilité aux véhicules.
Prévoir l'achat de panneaux de signalisation, voie sans issue etc...
- Les travaux de déplacement du portail au cimetière vont débiter et seront entrepris par l'entreprise R. RIPERT.

2. DETR

- Lors de du dernier conseil municipal, une délibération concernant la DETR pour l'aménagement de la place du 8 mai, les élus doivent reprendre la délibération qui annule et remplace la précédente.
La vidéoprotection est soustraite du tableau de financement et sera subventionnée via un fond différend.

3. Règlements Salle des Fêtes

- Le règlement de la salle des fêtes sera voté au prochain conseil, après concertation quelques modifications doivent y être apportées.

4. PROJETS

Boulangerie

- Point d'avancement :
 - placo en cours de finition
 - volets posés prêt à peindre
 - intervention d'ENEDIS pour recrampter le câble
 - pose des gouttières
 - mise en place du matériel courant mai

Projet de la Place du 8 mai

- Nous avons eu connaissance du Chef de Projet des Villages d'Avenir il s'agit d'Amandine BOISSIERE pour le département du Vaucluse.
Le projet sera présentée ainsi que le plan de financements et des subventions à Mme La Sous-Préfète afin qu'elle valide le dossier dans sa globalité.

Police municipale

- La 3^{ème} réunion s'est tenue en mairie de Cabrières pour poursuivre le projet, une convention sur 3 ans pourrait être prise liant les communes adhérentes à cette police, il faut encore se renseigner si l'une des communes viendraient à se retirer comment devront nous palier à cette absence, le coût, les permanences, ... ?
R. FRANCESCHI a pris des informations auprès d'autres communes concernées par une police pluri communale qui lui ont confirmé que la convention devra être validée par la préfecture et les gendarmes.

5. URBANISME

- La société FLORAJET/SAS RESEAU FLEURI a pour projet la pose d'ombrières sur un terrain servant de stationnement à son personnel (PC déposé refusé).
A ce jour, ils ont laissé un dossier non officiel présentant leur projet à l'attention du conseil municipal après visualisation et un tour de table le volet paysager et son insertion paysagères est plus que minime et légère.
Ce projet a été transmis à la Sous-Préfète, à l'avocat de la commune ainsi qu'au PNRL.
- Des courriers concernant les dépôts sauvages ont été envoyés, nous avons eu des retours indiquant la bonne prise en compte de ceux-ci et l'enlèvement des dépôts.
- DP refusée de clôture pour la villa modeste, mauvaise intégration architecturale.
DP de panneaux photovoltaïques
- Rencontre d'un collectif qui s'est monté contre le futur élevage canin, élevage pour lequel aucun projet n'a été déposé à ce jour, un simple rdv en mairie avait eu lieu pour lequel les éleveurs ont émis le souhait de s'installer sur la commune, affaire à suivre...

6. COTELUB

- Mise à disposition en mairie du dossier sur le SCOT.

- Mise en place d'un composteur collectif, il sera installé au niveau du tri de la place du 8 mai courant mai, la référente du composteur Marthe MENARD.
- Etang de la Bonde, COTELUB a acheté l'étang de la bonde, le château, les terres...
Pour ce qui est du tarif du parking, suite à la communication FACEBOOK de Cotelub, celle-ci a fait beaucoup réagir la population.
Suite aux réactions, le tarif à la journée passe de 4€ à 2€ la journée et un tarif de 20€ à 10€ la saison estivale pour les habitants de COTELUB.
La mise en service devrait être pour le 1^{er} juin 2024, les modalités concernant la carte nous seront données ultérieurement.

7. Commissions municipales et extramunicipales.

PNRL

- Ouverture de l'enquête publique sur la nouvelle Charte 2025-2040 du PNRL débute du jeudi 2 mai au vendredi 31 mai.
Un commissaire enquêteur tiendra une permanence en mairie de Cabrières le mardi 14 mai de 9h à 12h.

CMJ

- Les conseillers juniors ont participé à NETTOYONS LE SUD le samedi 13 avril, et sont en cours de préparation de leurs Olympiades pour le dimanche 5 mai. Cette année, Mme HUET ne souhaite pas prêter son terrain des rubalises seront donc mise afin de créer un cheminement pour ne pas accéder à son terrain.
G. JEAN rappelle au conseil qu'à l'époque où C.FAVET était Maire, il avait été donné l'autorisation verbale à la mairie d'accéder au terrain de foot via le terrain des frères HUET en contrepartie la mairie entretenait le terrain en tondant l'herbe.

Communication

- Bulletin en cours d'édition.
- L'affiche de la dessinatrice est à retravailler ne correspond pas aux attentes des élus, le visuel est fade et pas représentatif de la réalité.

COTELUB

- P. PETHIEUX fait savoir au conseil qu'il fait partie de la commission Finances de COTELUB et regrette de ne pouvoir leur faire un retour étant donné qu'il ne reçoit pas les invitations par mails de COTELUB.
- Rose Marie DUMONTIER a été nommé Vice-Présidente de la compétence jeunesse.

Chasse

- Demande faite par la chasse auprès du député pour subventionner l'achat d'un 4*4 pour le comptage et la distribution de nourriture aux sangliers.
La commune va réfléchir à la possible rédaction d'une convention pour le prêt du 4*4 du CCFE.

CDF

- Une réunion a été demandée afin de présenter aux élus l'organisation des prochaines manifestations à savoir le 1^{er} mai et la nuit du Berger.

8. Questions diverses

- L. ARNAUD regrette la faible participation des élus à la journée NETTOYONS LE SUD et félicite tous les participants pour leur contribution à cet évènement.
On peut dire que Cabrières est un village propre seulement 52 kg de déchets ont été récoltés.
- 9 juin élection Européenne en mairie de Cabrières d'Aigues
- Prochain conseil le 13 mai 2024 à 19h.
- Prochaine permanence de notre député JF LOVISOLO le Vendredi 3 mai à 9h30.

SEANCE LEVEE 21H